

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale:	LC103Y	LC105Y	LC113Y	LC115Y
Code du Produit:	LK6540001	LK6579001	LK6871001	LK6903001
Désignation Commerciale:	LC123Y	LC125XLY	LC133Y	LC135XLY
Code du Produit:	LK6813001	LK6927001	LK7245001	LK7212001
Désignation Commerciale:	LC563Y	LC565Y	LC573Y	LC575XLY
Code du Produit:	LK6973001	LK6975001	LK6985001	LK6989001
Désignation Commerciale:	LC583Y	LC585Y	LC593Y	LC595XLY
Code du Produit:	LK7004001	LK7008001	LK7016001	LK7020001

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) identifiée: Ces produits sont de l'encre jaune foncée dans une cartouche spéciale Brother Industries, Ltd. appareils multifonctions et télécopieurs à jet d'encre. La cartouche doit être utilisée telle qu'elle est fournie par Brother et pour usage dans les produits indiqués. Les informations fournies dans cette SDS (Fiche de sécurité) ne sont cohérentes que pour l'utilisation spécifiée par Brother.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Brother Industries, Ltd.
15-1 Naeshiro-cho, Mizuho-ku, Nagoya 467-8561, Japon
Téléphone (à titre informatif): +81-52-824-2735

Importateur (Etats (Unis)): Brother International Corporation
100 Somerset Corporate Boulevard, Bridgewater, NJ 08807-0911, USA
Téléphone (à titre informatif): +1-800-284-4329

Importateur (Canada): Brother International Corporation (Canada) Ltd.
1 Hotel de Ville, Dollard des Ormeaux, Quebec, H9B 3H6, Canada
Téléphone (à titre informatif): +1-514-685-0600

Importateur (Europe): Brother International Europe Ltd.
Brother House, 1 Tame Street, Guide Bridge, Audenshaw, Manchester M34 5JE, UK
Téléphone (à titre informatif): +44-161-330-6531

Importateur (Australie): Brother International (Aust.) Pty. Ltd. ACN 001 393 835
Level 3, Building A, 11 Talavera Road, Macquarie Park, NSW 2113, Australia
Téléphone (à titre informatif): +61-2-9887-4344

Email (personne compétente): sds.info@brother.co.jp

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence (24 heures) CHEMTREC
+1-703-527-3887 (International)
+1-800-424-9300 (Amérique du Nord)
Pour la France uniquement:
Numéro de téléphone du Centre antipoison: ORFILA +33-1-45-425-959

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

**2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification UE:**

Non classé comme dangereux conformément à la Directive UE 1999/45/CE.

Classification en Australie:

Non classé comme dangereux conformément aux critères de la NOHSC (Commission nationale australienne de la sécurité et de la santé au travail).

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage conformément à Directive UE 1999/45/CE: Aucun.

2.3 Autres dangers

Aucun.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

LC103Y, LC105Y, LC113Y, LC115Y, LC123Y, LC125XLY, LC133Y, LC135XLY, LC563Y, LC565Y, LC573Y, LC575XLY, LC583Y, LC585Y, LC593Y, LC595XLY Encre

Nom Chimique	N° CAS	N° EC	%W/W	Symboles de danger de l'UE	EU Phrases de Risque
Glycerol	56-81-5	200-289-5	5 - 15	-	-
Triethylene glycol monobutyl ether	143-22-6	205-592-6	1 - 5	Xi	R41
Teinture jaune	Déposé	Déposé	1 - 5	-	-
Eau	7732-18-5	231-791-2	65 - 75	-	-

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation:	Alerter un médecin. En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.
Contact avec la Peau:	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau atteinte avec beaucoup d'eau ou avec de l'eau et du savon.
Contact avec les yeux:	Alerter un médecin. Si la substance a pénétré dans les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Ingestion:	Alerter immédiatement un médecin. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 200-300ml d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Si les symptômes persistent alerter un médecin.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés:	De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique, Dioxyde de carbone, Eau, Mousse.
Moyens d'extinction à Proscrire:	Aucun.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique de composants organiques peut être à l'origine d'oxydes de carbone. La combustion peut entraîner la formation de gaz toxiques représentant un danger pour les pompiers. Produits de combustion: Voir Rubrique: 10.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un masque à gaz adapté au monoxyde de carbone et au dioxyde de carbone. Porter un SCBA (appareil respiratoire autonome) durant la phase d'attaque des opérations de lutte contre l'incendie et pendant le nettoyage de lieux clos ou peu aérés immédiatement après un incendie. Le personnel non équipé d'une protection respiratoire convenable doit quitter la zone afin d'éviter une exposition importante à des gaz de combustion toxiques provenant de toute source.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeur d'encre, utiliser un masque respiratoire.

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Empêcher la substance de pénétrer dans les égouts. Les eaux de lavage ne doivent pas être déversées dans le réseau des eaux de surface.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Essuyez avec une serviette absorbante. Nettoyer à l'eau pour éliminer les dernières traces d'encre.
- 6.4 Référence à d'autres sections** Voir Rubrique: 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Conserver hors de la portée des enfants. Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir à l'écart des agents oxydants.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Ces produits sont de l'encre jaune foncée dans une cartouche spéciale Brother Industries, Ltd. appareils multifonctions et télécopieurs à jet d'encre. La cartouche doit être utilisée telle qu'elle est fournie par Brother et pour usage dans les produits indiqués. Les informations fournies dans cette SDS (Fiche de sécurité) ne sont cohérentes que pour l'utilisation spécifiée par Brother.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune Limite d'exposition attribuée.

Substance	N° CAS	OSHA PEL	ACGIH TLV	EU IOELV
Glycerol	56-81-5	15 mg/m ³ (poussières totales)	10 mg/m ³ (brouillard)	Non fixé

- 8.2 L'exposition commande** Respecter les Dispositions Réglementaires Locales.
- Contrôles d'ingénierie appropriés** La ventilation générale correcte doit suffire en cas d'utilisation normale.
- Protection Individuelle** Non requis normalement. Pour un usage en dehors des consignes d'utilisation normale (dans le cas d'un déversement important, par exemple), procéder comme suit :
- Protection des yeux/du visage Lunettes de protection.
- Protection de la peau Gants de protection.
- Protection respiratoire Les déversements importants: Porter un appareil respiratoire approprié.
- Other: Non applicable.
- Contrôles de L'exposition de L'environnement** Non requis normalement.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect (20 °C)	Liquide.
Couleur	Jaune foncé.
Odeur	Légère.
Limite Olfactive (ppm)	Pas de données.
pH	7 – 9
Point/Intervalle de fusion (°C) / Point de Congélation (°C)	Pas de données / < -5
Point/intervalle d'ébullition [°C]:	>100

Point d'éclair (°C)	Pas moins de 93.3 °C
Taux d'évaporation ((Butyl acetate = 1)	((Tag) Closed cup/Coupe fermée et (Cleveland) Open cup/Coupe ouverte)
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas de données.
Limites d'explosivité	Pas de données.
Pression de Vapeur (Pa)	Non applicable.
Densité de Vapeur (Air=1)	Non applicable.
Masse volumique (g/ml)	1.0 - 1.1
Solubilité (Eau)	Soluble.
Solubilité (Autre)	Pas de données.
Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Pas de données.
Auto-inflammabilité (°C)	> 400
Température de décomposition (°C)	Pas de données.
Viscosité (mPa.s)	1 - 5
Propriétés explosives	Pas de données.
Propriétés comburantes	Pas de données.
9.2 Autres informations	Aucun.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Non disponible.
10.2 Stabilité chimique	Stable.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Non disponible.
10.4 Conditions à éviter	Aucun.
10.5 Matières incompatibles	Agents oxydants forts.
10.6 Produit(s) de Décomposition Dangereux	Contient: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Ingestion: Aigu LD₅₀ > 2000mg/kg (diethylene glycol) (OECD No.423).
Voie d'exposition peu probable. L'ingestion peut provoquer une irritation des voies gastro-intestinales.

Inhalation: Pas de données. Voie d'exposition peu probable.

Contact avec la Peau: Non irritant. (Méthode : OECD#404)

Contact avec les yeux: Irritation minimale pour l'oeil (Méthode : OECD#405)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Des contacts répétés et/ou prolongés avec la peau peuvent provoquer une irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Peut provoquer une irritation oculaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Non sensibilisant pour la peau. (Méthode : OECD#429)

Mutagénicité:

Négatif. (Méthode : OECD#471)

Cancérogénicité:

Les composants de ce produit n'ont pas été classés comme cancérogènes selon les monographies du CIRC, le NTP et l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Pas de données.

– exposition unique:

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Pas de données.

– exposition répétée:

Danger par aspiration:

Non applicable.

Effets potentiels sur la santé:

Pas de données.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée disponible sur les effets indésirables de ce produit sur l'environnement.

12.1 Toxicité	Pas de données.
12.2 Persistance et dégradabilité	Pas de données.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Pas de données.
12.4 Mobilité dans le sol	Pas de données.

12.5	Résultats des évaluations PBT et VPVB	Pas de données.
12.6	Autres effets nocifs	Pas de données.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	La mise au rebut doit être effectuée conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.
------	------------------------------------	---

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dans les 'Recommandations on the Transport of Dangerous Goods' des Nations Unies.

14.1	numéro ONU,	Aucun.
14.2	Dénomination de La Matière	Aucun.
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	Aucun.
14.4	D'Emballage	Aucun.
14.5	Dangers pour l'environnement	Aucun.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun.
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	UE: Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement. (1999/45/EC). Etats (Unis): Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA. WHMIS: Non applicable. (Article manufacturé)
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Non.

SECTION 16: AUTRES DONNÉES

Symbole de Danger:	Xi: Irritant.
Phrases de Risque:	R41: Risque de lésions oculaires graves.

Les sections suivantes contiennent des informations nouvelles ou remises à jour: Formats, toutes les sections.

Renseignements supplémentaires: Ces informations concernent ce produit uniquement. Il peut ne pas être valable s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un autre processus, et il est basé sur nos meilleures connaissances à la date de préparation (révision).

References:

- U.S. 29CFR Part 1910
- ACGIH Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents and Biological Exposure Indices
- EU Directive 91/322/EEC and 2000/39/EC
- IARC Monographs on the Evaluation Carcinogenic Risks to Humans World Health Organization
- NTP 11th Report on Carcinogens

Abréviations:

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ADR: European Agreement concerning the International carriage of
Dangerous goods by Road (EU)
DOT: Department Of Transportation (US)
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
HCS: Hazard Communication Standard (US)
IARC: International Agency for Research on Cancer
IATA: International Air Transport Association
IMDG: International Maritime Dangerous Goods
IOELV: Indicative Occupational Exposure Limit Value
NOHSC: National Occupational Health and Safety Commission (Australia)
NTP: National Toxicology Program (US)
OSHA: Occupational Safety and Health Administration (US)
PEL: Permissible Exposure Limit
RID: Regulations concerning the International carriage of goods by Rail (EU)
TLV: Threshold Limit Value (ACGIH)
TSCA: Toxic Substances Control Act (US)
WHMIS: Workplace Hazardous Material Information System (Canada)